



Comité Technique Local Réunion du jeudi 19 mai 2014



Déclaration liminaire des représentants de la CGT Finances publiques :

Monsieur le Président,

Le 15 mai dernier, des milliers de fonctionnaires, étaient en grève et ont manifesté dans toutes les villes de ce pays, aux côtés de leurs camarades salariés du secteur privé. Les motifs de ce mécontentement général du monde du travail sont parfaitement clairs. Les travailleurs ont le sentiment légitime d'avoir été trompés. La volonté qu'ils ont exprimée il y a deux ans d'en finir avec la politique de régression sociale, de chômage de masse, et de transferts massifs de la richesse publique pour le plus grand profit du capital financier et de la fortune, cette volonté d'en finir avec la politique des gouvernements précédents a été et se voit chaque jour davantage, bafouée. Non seulement la politique de la présidence précédente n'a pas été inversée, mais elle a au contraire été poursuivie et même aggravée.

Le prétendu « pacte de responsabilité », appuyé sur le chantage à la dette, constitue une machine de guerre sans précédent contre les droits sociaux et le pouvoir d'achat des plus modestes, contre la fonction publique et les fonctionnaires, sans le moindre engagement ni la moindre garantie du patronat de créer des emplois. Le seul engagement c'est celui pris par le gouvernement de transférer les dizaines de milliards d'euros pris aux plus modestes, vers les profits du grand capital financier. La dette publique, soigneusement creusée par tous les gouvernements successifs, est en réalité aujourd'hui le principal mécanisme d'extorsion de la richesse sociale par les banques privées et le capital financier en général. Cette dette a été consciemment mise en place par les Etats pour organiser le pillage des populations, sans que ni les travailleurs, ni les fonctionnaires n'en aient la moindre responsabilité. Nous ne cessons de le dire parce que c'est une vérité occultée : « Cette crise n'est pas notre crise. Cette dette n'est pas notre dette. Nous ne paierons pas pour elles. »

La nomination du nouveau gouvernement a encore accéléré la mise en place calamiteuse de ce plan de régression sociale. Pour les fonctionnaires, ce sera la poursuite du blocage du point d'indice, sur un total de huit années, jusqu'en 2017. Il faut remonter aux décrets lois Laval en 1934, il y a 80 ans, pour trouver une attaque aussi brutale contre les traitements des fonctionnaires !

Mais le gouvernement n'entend pas en rester là. Les 18 milliards de coupes dans les dépenses publiques contenus dans le Pacte de responsabilité annoncent une attaque frontale contre les fonctionnaires : non seulement les suppressions massives de postes sont poursuivies ainsi que les coupes dans les budgets, mais c'est maintenant une offensive en règle contre le statut, contre les garanties de la Fonction publique de carrière que le gouvernement entend conduire à partir des « négociations » Fonction publique ouvertes officiellement ce 19 mai sur la base du rapport Pêcheur.

Monsieur le Président,

Le budget que vous nous présentez ne peut bien évidemment que constituer une déclinaison locale de cette politique d'ensemble. La réduction des moyens de fonctionnement dans notre direction départementale atteindra encore près de 210 000 € cette année, soit au total plus de 1 400 000 € de diminution en trois ans, ce qui représente une chute des moyens de fonctionnement de nos services de

près de 30 %. Même les pires adeptes des politiques d'austérité n'oseraient pas rêver de tels résultats. Mais nous tenons à vous le réaffirmer avec force, Monsieur le président, il n'y a vraiment pas de quoi être fiers devant un tel résultat. Si la DGFIP et le ministère « montrent l'exemple », c'est surtout l'exemple de la misère des conditions de travail, du manque de moyens, et du délabrement du service public. Sachez bien, Monsieur le président, que si l'image de nos services demeure encore positive dans le public, vous ne le devez qu'au dévouement et au sens du devoir dont les agents de base font preuve chaque jour, en dépit de conditions d'exercice de leurs missions de plus en plus précaires, et qui deviennent désormais insupportables. Pour seules récompenses, nous ne recevons que des traitements bloqués sur des années et un cadre de travail en dégradation constante.

La présentation que vous nous faites des perspectives budgétaires démontre par elle-même que ce projet de financement n'est pas viable. Nous aurons l'occasion de l'exposer au cours des débats. Mais nous voudrions souligner ici que lorsqu'on ne parvient à éviter ce qu'on appelle dans le monde financier la faillite, ou la banqueroute, qu'en ayant recours chaque année à des « abondements exceptionnels » d'un montant considérable, il faut bien alors constater l'évidence, à savoir que ce qui se reproduit avec une constante nécessité d'année en année, n'a rien d'exceptionnel. Cela ne constitue en fait qu'une preuve indéniable de l'insuffisance des moyens alloués à nos services, de la fiction des « budgets prévisionnels », et des acrobaties comptables auxquelles vous êtes contraint d'avoir recours, acrobaties qui confinent à la cavalerie.

La politique de formation professionnelle se voit elle aussi impactée par l'austérité générale et la chute des moyens publics, exigées par les marchés financiers et le capital financier. Alors que la législation et les outils technologiques n'ont jamais été aussi complexes, les stages se voient rabotés, réduits, annulés et « reportés » de plus en plus souvent, quand ils ne se voient pas tout simplement remplacés par une « e-formation » ou une formation au rabais d'un agent par service, pompeusement baptisé « référent », chargé de porter un message nécessairement réduit aux collègues de son service. Cette politique aura inévitablement des conséquences néfastes sur la technicité et la qualification des personnels, et sur la qualité du service.

Les conséquences de cette politique de pénurie minutieusement orchestrée depuis des années se manifestent de façon dramatique dans le fonctionnement des services et les conditions de vie au travail des agents. Nous vous donnons acte que vous en exposez quelques traits saillants dans votre analyse du « Tableau de bord de veille sociale ». Cependant nous ne voudrions pas que cette « veille » tourne à la veillée funèbre de nos services. Pour nous, toutes les calamités dont sont victimes les agents dans leur « vie au travail », et dont vous exposez certaines, avec une honnêteté que nous vous reconnaissons bien volontiers, ces calamités n'ont rien de naturelles. Elles sont les conséquences directes des suppressions massives de postes et des « restructurations » accumulées depuis des années et qui mettent tous les services au bord de l'implosion. Elles sont aussi les conséquences de la dégradation des moyens d'exercice des missions, de la misère générale des services, que produisent les coupes budgétaires drastiques qui nous sont imposées année après année.

C'est pourquoi, Monsieur le président, nous vous le disons tout net : l'état d'esprit des personnels n'en restera pas à « l'inquiétude » et à la souffrance. D'ores et déjà les agents en ont assez d'être insultés chaque jour comme fauteurs de dettes. Il ne faudra pas feindre l'étonnement quand ces sentiments trop longtemps répandus feront place à la révolte et le mouvement social collectif et uni des salariés remplacera alors les replis individuels.